Toulouse : invasion au réveillon

06/01/2010 à 17h11

« On a vu de la lumière alors on est monté ! » a raconté l'un des trois individus qui, le 1er janvier vers 2 heures du matin, ont pénétré dans un appartement de la rue Pargaminières où se déroulait une soirée de la Saint-Sylvestre.

Vendredi, alors que les locataires du logement s'opposaient à l'entrée des trois hommes, Mohamed Benaouina, 19 ans, Mouaïm Boukharta, 31 ans et son neveu, un adolescent, se sont imposés par des gifles, des coups de poing et des coups de tête. Une fois dans les lieux, les malfrats réclament argent, bijoux, montres… Ils s'empressent de faire les poches des invités pour dérober les portables.

En pleine nuit de la Saint-Sylvestre, le groupe d'amis a dû jouer les gros bras pour chasser les intrus. À leur sortie de l'appartement, les trouble-fête sont tombés sur les policiers municipaux, qui n'ont pas manqué de les conduire terminer la soirée au commissariat. À leur arrivée, les policiers assistent à un véritable esclandre de l'un des suspects, alléguant sa maladie mentale. **Pendant leur garde à vue, les individus se sont plaints de leurs hôtes peu accueillants : « Les habitants étaient agressifs et voulaient qu'on parte ».**

L'adolescent a été présenté devant la juridiction pour mineurs. Les deux adultes ont été jugés lundi en comparution immédiate. À la barre, les avocats de la défense, Mes Nicolas Raynaud De Lage et Florence Grand rappellent « le contexte festif » des faits. « Il y a zéro préjudice malgré la soirée gâchée ! » souligne Me Raynaud De Lage.

Le tribunal condamne les deux hommes à de la prison ferme : Mohamed Benaouina à un an et Mohamed Benkharta, récidiviste, à trois ans, pour tentative d'extorsion. La Dépêche – merci à Jesse James